

# ALBIOMA SOLAIRE ORGANABO – Centrale agrivoltaïque hybride à puissance garantie, Mana (973)

## Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale



**ALBIOMA**

NOTRE NATURE EST PLEINE D'ÉNERGIE

*Tour Opus 12 – La Défense 9  
77, esplanade du Général de Gaulle  
92914 La Défense CEDEX*

## Partie 3 Dossier graphique

Approuvé par	BRUNET Pascal	Chef de projet	
Vérifié par	GRUET Chrystelle	Directrice d'activité Maîtrise des Risques et Fiabilité	
Rédigé par	ARNAC Alice	Chargée d'affaires Environnement et Risques Industriels	
	Nom et Prénom	Fonction	Date et visa



## SOMMAIRE

1.	OBJET DU DOCUMENT .....	4
2.	LIEU D'IMPLANTATION DU PROJET .....	5
3.	PLAN DE SITUATION DU PROJET AU 1/25 000 <sup>E</sup> .....	6
4.	DEMANDE DE DÉROGATION ET PLAN AU 1/2500 <sup>E</sup> .....	7
5.	PLANS DU PROJET .....	9

# 1. OBJET DU DOCUMENT

Le présent document constitue la partie 3 du dossier de demande d'autorisation environnementale rédigé dans le cadre du projet de centrale agrivoltaïque porté par Albioma.

Conformément à l'article R.181-13 du Code de l'environnement, cette partie fournit la mention du lieu où le projet doit être réalisé ainsi qu'un plan de situation du projet à l'échelle 1/25 000<sup>e</sup> indiquant son emplacement.

Un plan d'ensemble est également fourni. Une demande de dérogation y est jointe à propos de l'échelle utilisée, plus réduite que l'échelle de 1/200<sup>e</sup> demandée par le Code de l'environnement.

Pour mémoire, le dossier comporte 7 parties :

**PARTIE 1** : Renseignements administratifs et techniques

**PARTIE 2** : Notice descriptive du projet

**PARTIE 3** : Dossier graphique (présent document)

**PARTIE 4** : Étude d'impact sur l'environnement

**PARTIE 5** : Évaluation des risques sanitaires

**PARTIE 6** : Étude de dangers

**PARTIE 7** : Présentation et résumé non techniques

## 2. LIEU D'IMPLANTATION DU PROJET

Le projet consiste en l'installation et l'exploitation d'une centrale agrivoltaïque hybride à puissance garantie sur le territoire de la commune de Mana (Guyane), au lieu-dit Laussat.



Figure 1. Localisation du projet [source : Géoportail]

Le lieu d'implantation du projet est situé à 31,5 km environ au sud-est du centre-ville de Mana.

### 3. PLAN DE SITUATION DU PROJET AU 1/25 000<sup>E</sup>

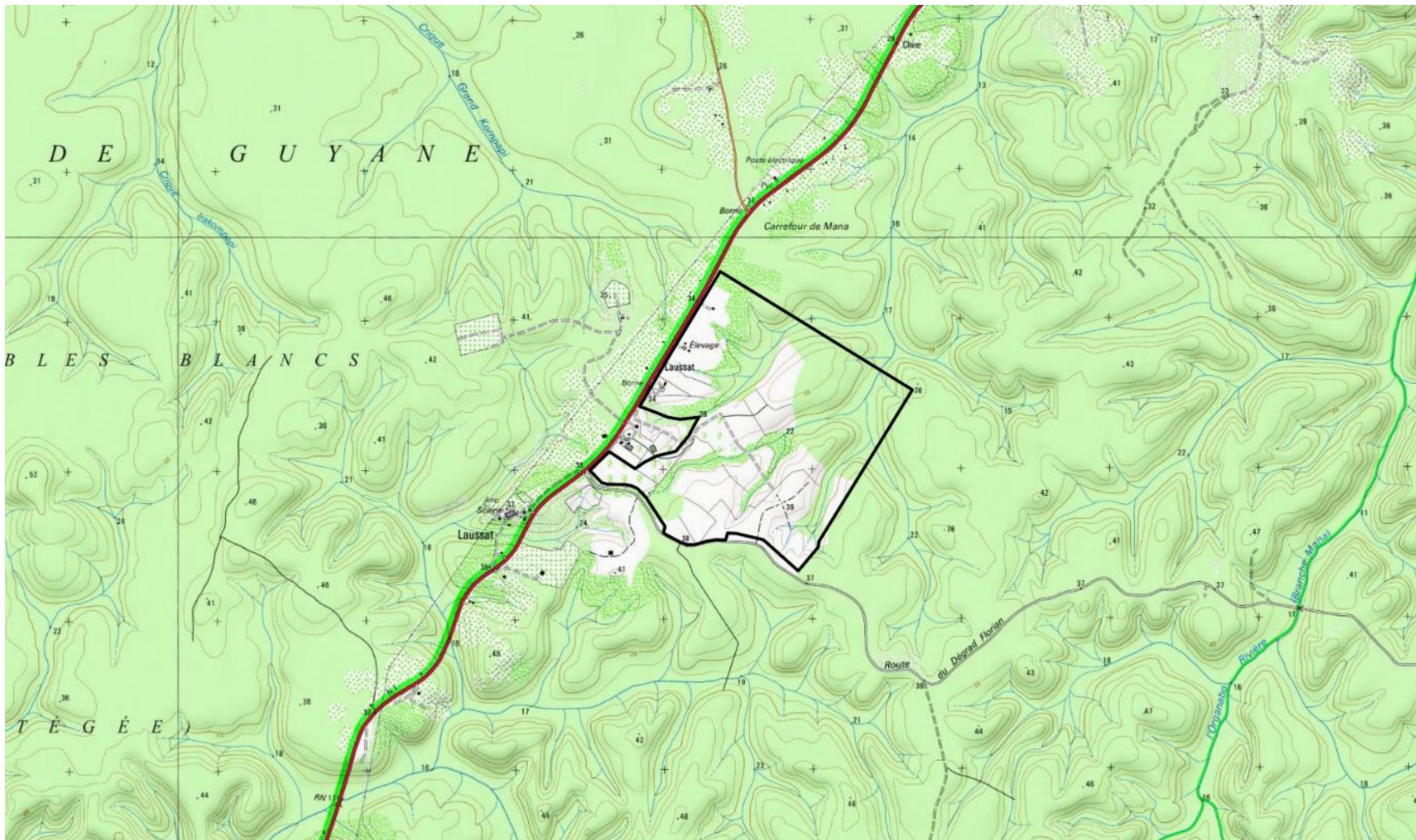


Figure 2. Plan de situation du projet [carte IGN 1/25 000<sup>e</sup>, source : Géoportail] - Format A3

## 4. DEMANDE DE DÉROGATION ET PLAN AU 1/2500<sup>E</sup>



Objet : demande de dérogation

Je soussigné, Romain DAVID, chef de projet, Tour Opus 12 – La Défense 9, 77 esplanade du Général de Gaulle, 92914 La Défense, ai l'honneur de solliciter une dérogation relative à l'échelle des plans joints à notre dossier de demande d'autorisation environnementale.

En effet, le Code de l'environnement précise que le plan d'ensemble indiquant l'implantation de l'installation, l'affectation des constructions et des terrains avoisinants doit être à l'échelle 1/200<sup>e</sup> minimum mais qu'une échelle réduite peut, à la requête du demandeur, être admise par l'Administration.

Compte tenu de la superficie couverte par le projet, nous sollicitons un plan à l'échelle 1/2500<sup>e</sup> à la place de celui au 1/200<sup>e</sup>.

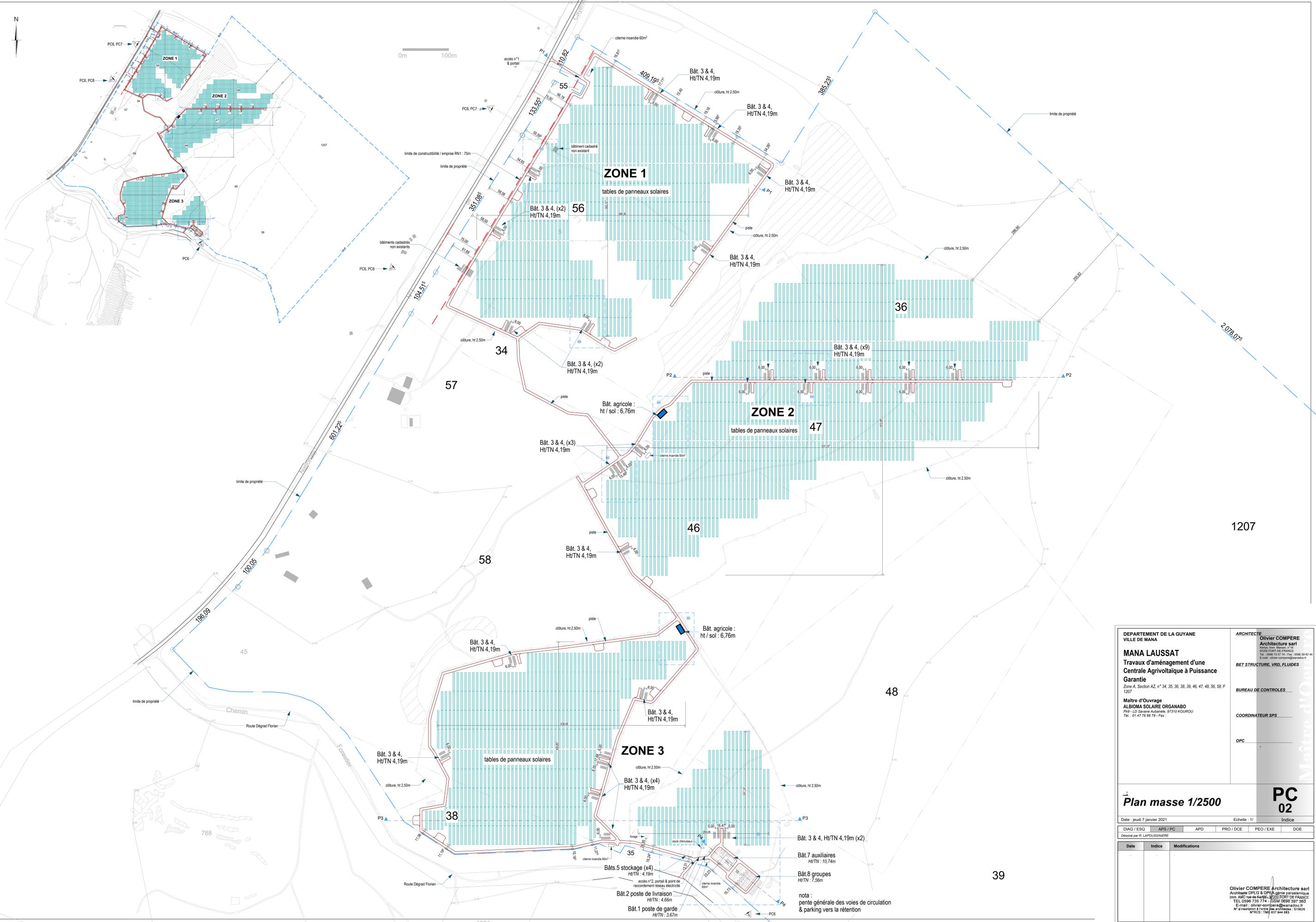
Nous tenons à préciser que le plan à l'échelle 1/200<sup>e</sup> n'apporterait aucune précision supplémentaire compte tenu de la situation des aménagements et du site dans l'environnement.

Fait à La Défense, le 10/09/2020

Romain David  
Chef de projet



0m 100m



DEPARTEMENT DE LA GUYANE VILLE DE MANA <b>MANA LAUSSAT</b> Travaux d'aménagement d'une <b>Centrale Agrivoltaïque à Puissance          Garantie</b> Zone A, Section AZ, n° 34, 35, 36, 38, 39, 46, 47, 48, 56, 58, F 1207 Maître d'Ouvrage <b>ALBIONA SOLAIRE ORGANABO</b> PIP - LD, Sirene Audimère, 97310 KOUROU Tél. : 01 47 78 66 79 - Fax :		ARCHITECTE <b>Olivier COMPERE</b> Architecture sarl Route de la Retention, n° 15 97300 FORT DE FRANCE Tél. : 0596 73 57 74 - Fax : 0596 39 82 46 E-mail : olivier.compere@wanadoo.fr BET STRUCTURE, VRD, FLUIDES BUREAU DE CONTROLES COORDINATEUR SPS OPC
<b>Plan masse 1/2500</b>		<b>PC 02</b>
Date : jeudi 7 janvier 2021		Echelle : 1/ Indice
DIAG / ESQ	APS / PC	APD PRO / DCE PEO / EXE DOE
Date    Indice    Modifications		
Olivier COMPERE Architecture sarl Architecte DPLG & DPER agréé par le préfet Im. AMC rue de Kadiou, 5070 FORT DE FRANCE TEL 0596 735 714 - GSM 0596 307 300 E-mail : olivier.compere@wanadoo.fr N° d'inscription à l'ordre des architectes : 519629 N° RCS : TMF 837 844 883		

39

1207

48

58

57

34

56

ZONE 1

tables de panneaux solaires

ZONE 2

tables de panneaux solaires

ZONE 3

tables de panneaux solaires

Bât. 3 & 4, H/TN 4,19m (x2)

Bât.7 auxiliaires  
H/TN : 10,74m

Bât.8 groupes  
H/TN : 7,56m

nota :  
pente générale des voies de circulation  
& parking vers la rétention

Bât.2 poste de livraison  
H/TN : 4,66m

Bât.1 poste de garde  
H/TN : 3,67m

Bâts.5 stockage (x4)  
H/TN : 4,19m

accès n°2, portail & point de  
raccordement réseau électrique

clôture, ht 2,50m

clôture, ht 2,50

# 5. PLANS DU PROJET

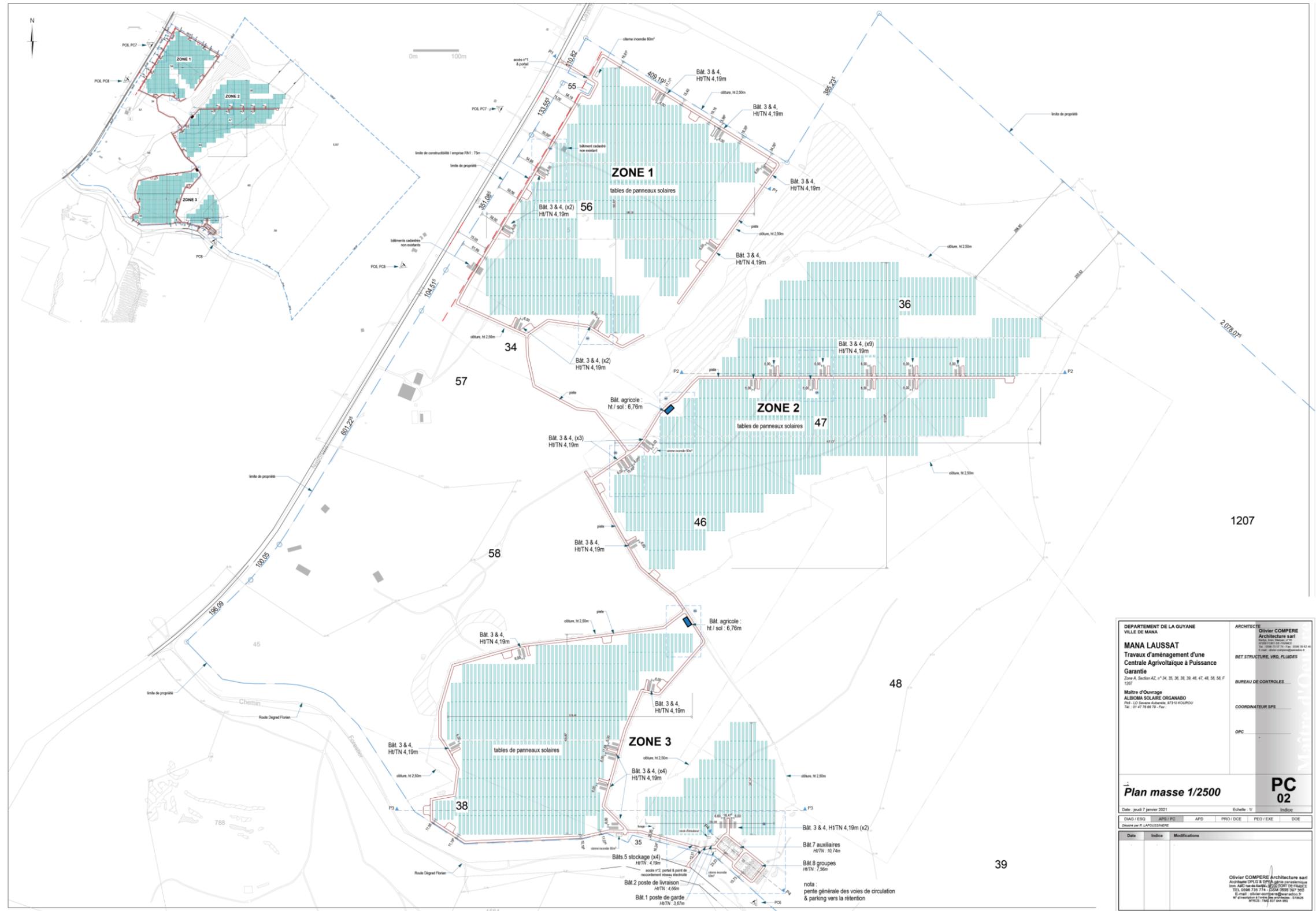


Figure 4. Plan général du projet [source : Cabinet d'architecture Olivier COMPERE] – Format A3

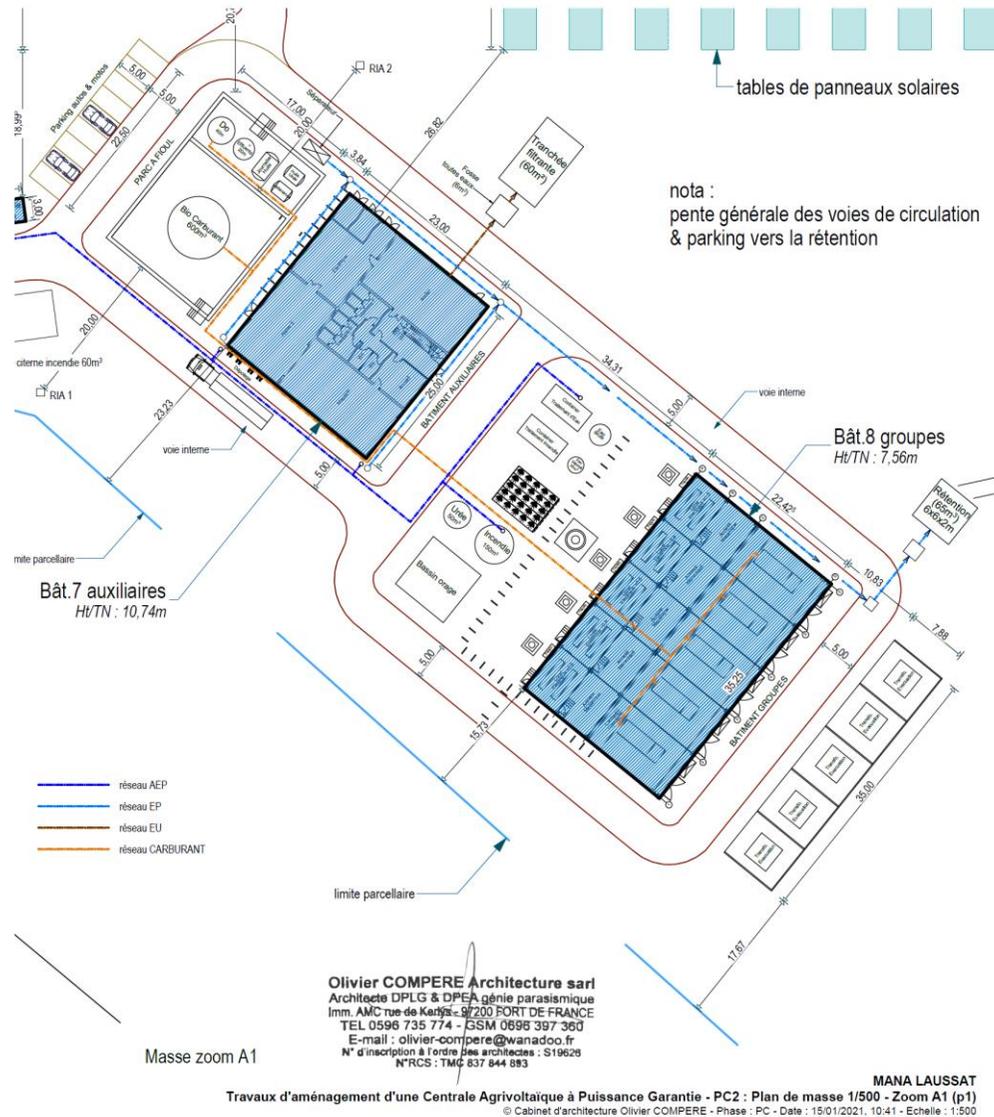


Figure 5. Plan de la zone des générateurs [source : Cabinet d'architecture Olivier COMPERE] – Format A4